

le couvert de la musique ; c'est donc cet esprit de commotion et d'orgueil qui, depuis notre jeune âge, fascine nos imaginations, chatouille nos instincts et sollicite nos faveurs. Déjà nous avons été grandement punis ; notre folle curiosité nous a fait perdre (non pas pour toujours espérons-le) tout ce qu'il y avait de paix de douceur et d'onction dans les cantilènes de nos pères ; si nous avions le sens de l'ouïe moins vicié nous comprendrions peut-être combien notre amour pour l'artifice nous a coûté cher ; mais, hélas ! la recherche de l'artifice fait pour ainsi dire aujourd'hui, partie de notre organisme ; les mystifications artistiques nous plaisent pourvu qu'elles soient présentées d'une manière habile et savante, l'illusion nous amuse ; c'est ainsi que l'éclat d'une *fusée* touche plus notre vue que la douce lumière de l'astre des nuits ; nous savons si peu résister à l'attrait de tout ce qui est propre à nous éblouir. L'Eglise se plaint il est vrai, mais qui donc s'en émeut ? les Conciles passent des mesures, "juventus præ mundano Ecclesiæ musicam ediscat" (concile prov. de Québec) qui donc en prend souci ? nous donnons tout ce que nous avons de courage et d'ardeur pour étudier et faire valoir la musique du monde *præ mundano* ; pour la glorification de cette musique nous savons nous multiplier en sacrifices de toute sorte, nous nous trouvons du zèle peut-être parceque nous voyons en jeu un misérable honneur, qui, pour le moment, vaut plus à nos yeux que l'honneur mère du temple ; mais pour le chant propre de l'Eglise "utpote Ecclesiæ proprius" nous ne nous trouvons pas même la force de lever une paille, et dès lors que nous pouvons chanter la note brute du *graduel*, sans rythme ni couleur, nous sommes déjà proclamés grands maîtres ; pourquoi aller plus loin ? notre réputation est faite.

Hélas nous sommes déjà loin du temps où les chantes avaient conscience de leur dignité, car, il ne faut pas croire, que l'office de chantré fut toujours réduit à une mesquine question de salaire. *Septem gradus sunt ordinatorum*, dit Amalaire, *octavus cantorum*. Honorius d'Autun va jusqu'à comparer les chantes à des Apôtres : *cantores qui choros regunt, sunt apostoli qui ecclesias laudes Dei extruxerunt*. Il arrive aujourd'hui, que le *mæstro di capello* s'approche plus du bateleur que du clerc. En certaines villes, celui qui dirige au théâtre est le même qui dirige à l'Eglise ; c'est ainsi que l'on tend à établir un coupable commerce entre l'un et l'autre lieu : triste alliance s'il en fut jamais, criminelle émulation, propre à faire gémir ceux qui se sentent un peu de zèle pour la maison de Dieu ; mais, le théâtre sait si bien faire la cour à l'Eglise ! et, l'Eglise à tant besoin de ses dons !

Pressons d'avantage l'argumentation en nous résumant comme suit.

La musique du monde pour vouloir usurper les fonctions de chant liturgique entre nécessairement en relation avec les choses les plus saintes, avec les textes sacrés, avec les fidèles, avec le sacrifice de la messe, avec Dieu ; les textes sacrés, elle les modifie